



Maison du Tourisme de La Norma

Maison de La Norma • 73500 La Norma • France
Téléphone : + 33 4 79 20 31 46 • fax : + 33 4 79 20 36 55
E-mail : info@la-norma.com

PROJET PEDAGOGIQUE A.L.S.H. LA NORMA ETE 2020

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de La Norma accueille les enfants de 5 à 12 ans du 6 juillet au 28 août 2020. Ces enfants sont pour la plupart :

- des vacanciers en séjour avec leur famille sur la station de La Norma pour une période variant d'1 à 3 semaines,
- des résidents du territoire couvert par la Communauté de Commune Haute Maurienne Vanoise, pour une période variant de 1 à 3 semaines, voire davantage selon le nombre maximum de fréquentation.

HORAIRES ET FONCTIONNEMENT :

Le centre est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00. Un service de transports en commun dessert les villages du Freney jusqu'à Villarodin matin et soir. Il est possible de s'inscrire à la demi-journée ou à la journée. Le repas froid, pris sur place est fourni par les parents ainsi que les collations - matin et après-midi. Un animateur est désigné à tour de rôle chaque semaine, comme accompagnateur dans le bus du départ au terminus. Il est le lien entre les familles et l'accueil loisirs. Les animateurs viennent compléter l'encadrement au fur et à mesure des arrêts et du nombre d'enfants.

MODALITES TARIFAIRES :

Le tarif est appliqué en fonction du quotient familial (5 tranches), sur présentation de justificatifs pour les allocataires de la CAF. Le plein tarif est appliqué pour les familles ne présentant aucun justificatif.

LES LOCAUX :

En période normale, la capacité d'accueil maximum est de 16 enfants de moins de 6 ans, 54 enfants de 5 à 12 ans.

En raison du contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19, cette capacité est abaissée à 32 enfants répartis également par tranche d'âge en groupe de 8 pour 1 animateur.

Les enfants de 5-7 ans sont accueillis dans des locaux spacieux et lumineux, situés dans le bâtiment de l'Office du Tourisme de La Norma, en plein cœur de la station, comprenant 2 salles d'activités, une cuisine, une salle repos-lecture, des sanitaires, une infirmerie.

Nous disposons également d'une salle d'activités avec sanitaires pour les 8-12 ans, située dans le bâtiment des remontées mécaniques de plein pied donnant sur un pré ombragé où est pris le pique-nique par beau temps. Les locaux de la garderie inutilisée l'été peuvent également accueillir les enfants par petits groupes pour des ateliers.

PLAN SANTE ET SECURITE :

Un registre de santé est mis à la disposition de l'animateur désigné assistant sanitaire qui sera également le référent Covid-19. Il le met régulièrement à jour dès qu'un soin est appliqué pour un enfant.

L'attention est apportée sur la sécurité des locaux dès l'ouverture du centre auprès des animateurs où une formation dès leur embauche leur permet d'adopter la conduite à tenir en cas d'incendie dans les locaux : plan des locaux, affichage des numéros d'urgence, situation et fonctionnement des extincteurs, responsabilité des animateurs concernant l'évacuation des locaux, point de rassemblement extérieur, vérification de la présence de tous les enfants et du personnel en dehors des locaux, premiers gestes et information au responsable ou services de secours et parents.

Un protocole sanitaire spécifique a été établi du fait du contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19.

LE PERSONNEL ET LES MOYENS MIS EN OEUVRE :

- LA RESPONSABLE ALSH :

1 - Elle garantit la sécurité physique, morale et affective des enfants en lien avec les animateurs.

- elle est garante du cadre législatif et éducatif.
- présente sur le terrain et sur les sorties.
- anime l'équipe et aide à la préparation des activités.
- gère des conflits s'il y a lieu.
- mène les relations avec les familles.
- garantit la mise en œuvre du projet pédagogique.
- assure le suivi et la validation des animateurs stagiaires (les critères de validation sont précisés en début de stage à l'aide d'une grille d'évaluation).

2. Forme les animateurs afin de :

- consolider leurs connaissances auprès des enfants.
- analyser leur pratique, affiner leur réflexion sur leur rôle.
- se former à la médiation, à la conciliation.

3. Organise une réunion de préparation :

- Pour lier l'équipe.
- Pour s'approprier le projet pédagogique.
- Pour que chacun repère les lieux et aménage les différents espaces à son gré.
- Editer en commun le programme d'activité et recueillir les propositions d'activités de chaque animateur.

4. Veille à ce qu'une bonne communication s'opère afin d'éviter l'apparition de problèmes liés au manque de dialogue ou de communication par des temps d'écoute réguliers.

- L'EQUIPE D'ANIMATION :

Elle est composée d'animateurs diplômés et de stagiaires, selon la législation en vigueur. En raison du contexte sanitaire lié à l'épidémie de COvid-19, chaque animateur encadrera un groupe de 8 enfants au maximum.

- les animateurs sont responsables d'un groupe d'enfants en fonction de leurs compétences et de leur choix concernant la tranche d'âge, la majorité connaît déjà le fonctionnement du centre, - anciens stagiaires devenus diplômés. Ils sont garants de la sécurité affective, physique et morale des enfants.

L'animateur est donc garant du bon déroulement du séjour. Il devra faire preuve de dynamisme, d'esprit d'équipe, avoir la notion de partage, respect, écoute, réactivité et prendre de nombreuses initiatives pour apporter aux journées une ambiance saine et de qualité. Le plaisir des enfants passe aussi par le fait de pouvoir être en confiance avec les animateurs.

Les horaires de travail sont établis pour chacun dans un planning édité à la quinzaine tenant compte de l'effectif total.

L'équipe d'animation a auparavant présenté son projet d'activité. En complément il est possible de faire appel à des intervenants extérieurs au centre de loisirs, compétents dans une spécificité, soit parce qu'ils possèdent les qualifications nécessaires à la pratique de l'activité dans le cadre du sport soit en raison de leurs compétences artistiques.

- LES ANIMATEURS STAGIAIRES :

3 stagiaires intègrent l'équipe durant 3 semaines pour chacun, à tour de rôle.

Un référent BAFA est déterminé dans l'équipe en fonction de la tranche d'âge sur laquelle intervient le stagiaire.

Une évaluation intermédiaire est faite chaque semaine lors de réunions pédagogiques afin d'apprécier son évolution et poursuivre sa progression ainsi qu'en fin de stage avec l'équipe puis avec la responsable.

Le stagiaire doit être acteur de sa formation et être en capacité de s'auto évaluer.

La prise d'autonomie est progressive.

REPARTITION DES TEMPS DE LA JOURNEE :

L'accueil des enfants en demi-journée journée étant échelonné, matinées ou après-midi débutent par un temps libre, les enfants ont le choix et se dirigent vers les jeux de constructions, jouets, livres, puzzles, jeux de société permettant l'intégration des nouveaux arrivants, facilitant les contacts et connaissances entre enfants et animateurs, favorisant la relation de groupe. Les activités débutent lorsque tous les enfants sont présents, avec une interruption en milieu de matinée pour une collation puis reprennent. Un retour au temps calme annonce la fin de la matinée, avant le repas.

Le déjeuner : il se déroule en extérieur, sous forme de pique-nique fourni par les parents.

Les règles de distanciation physique sont activées également pour ce temps de repas. Les enfants peuvent choisir avec qui ils souhaitent le partager (petits et grands par affinité), les animateurs veillant à ce que l'intégralité du repas soit prise. Ils se répartissent dans les petits groupes, en portant attention aux petits qui profitent de leur autonomie pour trier les aliments selon leur goût. C'est souvent un moment de détente, convivial, durant lequel l'enfant se confie. C'est également un moment d'éducation. Une règle particulière est proposée afin que les enfants restent assis tant que le dernier n'a pas terminé son repas, ce qui permet d'éviter qu'ils se hâtent pour aller jouer plus vite, et de respecter un temps de repas cohérent. Les enfants choisissent les activités spontanées ou partagées avec les animateurs. A nous de veiller à ce que l'ennui ne s'installe pas. Tout en gardant un œil sur l'ensemble des enfants, l'animateur est acteur et non en mode « garderie ».

Les enfants sont à nouveau regroupés dès 14h00 pour les activités programmées. Le goûter se déroule vers 16h, la journée se termine par des jeux collectifs de leurs choix, suivis d'un retour au calme avant de se rassembler pour l'appel en direction du bus du canton, ou rejoindre les familles. En cas d'utilisation des salles d'activités, le rangement fait partie de l'activité avant le départ.

LE MATERIEL MIS A DISPOSITION :

Nous disposons des structures de la station de la Norma, base de loisirs aquatique, ludo-parc, matériel pédagogique en fonction des activités artistiques ou sportives.

LES ACTIVITES

Les activités « nature » et « artistiques » prédominent aux vues de la conception de la structure, de son implantation géographique et de ses objectifs éducatifs. Elles sont adaptées aux besoins de l'enfant en fonction de son âge, de ses capacités, de ses envies et de la météo. Pour satisfaire leur très grande curiosité et leurs centres d'intérêts variés, mais sur un espace de temps limité, nous leur proposons un programme édité chaque semaine en fonction des tranches d'âge, 5-7 ans et 8-12 ans. Ils fabriquent, créent et découvrent les loisirs en équipes.

Nous nous efforçons de favoriser l'esprit de groupe, mettre l'enfant en valeur, attiser la confiance en soi, tout en privilégiant sa sécurité physique et affective. L'enfant doit se sentir en vacances à tout instant de la journée, le fait d'être en collectivité doit être perçu de manière différente de la période scolaire, le cadre s'y prête bien.

Nous laisserons également place à des ateliers créatifs, et également des sketches, mimes, marionnettes ateliers culinaires, chants, contes, tir à l'arc, , match d'impro, jonglage, ateliers de découvertes, sur les sciences, ateliers créatifs, musicaux, magie et ateliers spontanés.

Le choix des activités en corrélation avec les souhaits des enfants s'oriente vers l'extérieur, la découverte de la montagne telles les randonnées, le land art, boot camp, jump, par une sensibilisation à la nature, la protection de l'environnement, l'écologie, les nombreuses possibilités offertes par la nature à travers des jeux sportifs. ou faisant appel aux structures présentes à proximité de la station,

Les enfants peuvent également profiter des structures existantes à La Norma, trampoline, parc ludique, pour libérer un moment de grande attention faisant suite à un apprentissage, également baignade en fonction de la météo.

A travers les différentes activités, l'enfant peut vivre des expériences, des apprentissages et des moments privilégiés de découverte. Les activités de groupe, telles que rallye photos, courses d'orientation trouvent leur place vers le développement de la sociabilité.

CRITERES D'EVALUATION

L'évaluation et le suivi des journées se déroulent à travers un temps d'échange lors de réunions avec l'équipe d'animation, ou par petits groupes, lors de coupure après le repas pour les animateurs libres à ce moment. La fréquence est déterminée selon la nécessité et le contenu des activités. Divers points sont abordés et notamment le regard sur les objectifs fixés :

- autonomie et responsabilité, (règles de vie) bon relationnel
- coopération, entraide, absence de moquerie, respect, objectifs d'épanouissement – chacun a trouvé sa place, valorisation, sollicitation.
- Les enquêtes de satisfaction proposées aux parents et suggestions des enfants nous permettent de nous situer parmi nos objectifs ; se rajoutent les suggestions et attentes de l'équipe en fonction du déroulement de la semaine et éventuellement de la composition des groupes, du taux de fréquentation qui diffère d'une semaine à l'autre.

Les rapports entre enfants et adultes basés sur l'observation l'écoute et la confiance, offrent des relations de qualité.

Toute l'équipe accorde également une grande place aux avis, réflexions ou suggestions que les parents peuvent nous rapporter et les incitons à nous communiquer le ressenti des enfants et le leur. Le taux de fréquentation ainsi que les inscriptions renouvelées au cours de l'été pour les enfants du canton ou au cours de la semaine pour les vacanciers sont des indicateurs immédiats d'atteinte de nos objectifs.

Ce projet pédagogique n'est pas exhaustif. Il est susceptible d'être modifié ou complété, particulièrement pour la répartition des temps de la journée, dont les horaires bien précis peuvent être modifiés en fonction des activités extérieures à la station, ou de la météo.

Il est réajusté à chaque période de vacances selon les évaluations et bilans effectués ainsi que les contenus des nouveaux thèmes abordés.

Il tient compte des mesures nécessaires aux conditions d'organisation liées au contexte sanitaire faisant face à l'épidémie de Covid-19 et sera adapté à toute évolution susceptible d'intervenir pendant la période d'ouverture estivale.